

Le réemploi solidaire au Québec

État des lieux de la filière textile



Cette publication a été pensée spécialement pour :

→ les entreprises d'économie sociale et les organismes qui œuvrent dans le secteur des ressourceries.

À quoi sert ce document ?

→ À exposer la réalité des ressourceries et à comprendre les enjeux liés au traitement des matières textiles reçues.

→ À mettre en lumière l'impact des vêtements neufs et le chemin que parcourent les vêtements donnés aux ressourceries.

→ À mettre de l'avant des bonnes pratiques, à inspirer et à engendrer le développement de nouveaux services ou de nouvelles organisations en économie sociale pour améliorer la chaîne du réemploi et la gestion de la matière.



Table des matières

Introduction	05
Le réemploi solidaire, une réponse aux effets négatifs de la production textile	06
Le parcours des textiles postconsommation	07
Les dons	08
La collecte	10
Le tri	11
La préparation au réemploi	13
L'entreposage et la gestion des stocks	15
La revente	16
Le recyclage	18
La reprise des surplus	20
L'élimination	21
Annexe : données d'un sondage auprès des friperies et ressourceries du réemploi solidaire au Québec	22



Introduction

Le Québec consomme environ 343 000 tonnes de textiles neufs chaque année, ce qui équivaut à 40 kg par habitant. L'industrie textile est l'une des plus polluantes à l'échelle mondiale.

La création de textiles est un long processus de transformation, où les matières brutes sont converties en textiles, puis en vêtements finis, avant d'atteindre les consommateurs et consommatrices.

Dès ses premières étapes, cette industrie exerce une pression environnementale et sociale considérable. **L'extraction des ressources** naturelles pour produire les fibres textiles, qu'elles soient naturelles ou synthétiques, **entraîne la dégradation des écosystèmes et de la pollution.**

De plus, **la production textile**, largement délocalisée (c'est-à-dire réalisée dans d'autres pays en raison des coûts de production moindres), **exploite souvent une main-d'œuvre vulnérable** dans des conditions précaires.

Tout au long de la chaîne de valeur, depuis la conception jusqu'à la distribution, l'industrie se caractérise par une **consommation élevée de ressources et d'énergie**, générant des impacts négatifs, notamment la pollution des eaux et de l'air.

Les vêtements dont on ne veut plus

La majorité des textiles dont se débarrassent les consommateurs et consommatrices finit dans les poubelles. À l'échelle mondiale, ce sont **73 % des textiles achetés** qui **aboutissent dans les décharges ou sont incinérés**. La production rapide de vêtements, souvent de mauvaise qualité, entraîne une réduction de leur durée de vie, et **la moitié des vêtements sont jetés après seulement un an.**

L'enfouissement des textiles consomme des ressources considérables et génère du lixiviat (un liquide qui résulte de l'eau passant à travers les déchets) ainsi que des gaz à effet de serre, contribuant aux changements climatiques. De son côté, l'incinération produit des résidus toxiques et des émissions polluantes nécessitant un traitement coûteux.

Au Canada, chaque habitant génère environ 12 kg de déchets textiles annuellement. Au Québec, environ 293 000 tonnes de textiles ont été éliminées en 2019-2020, dont 62 % provenant des collectes municipales.

On constate une augmentation des déchets textiles liée à une hausse de la consommation de vêtements, à une offre insuffisante de services de récupération et à l'absence d'un système structuré de recyclage.

En 2021, plus de 52 000 tonnes de textiles ont été récupérées par des installations comme les friperies, les ressourceries et les centres de dons, et environ 94 % de ces textiles ont été détournés de l'élimination.

Considérant ces faits, **cet état des lieux a pour objectif d'analyser le fonctionnement du système actuel du réemploi solidaire au Québec dans le domaine du textile**, de la collecte à la revente en passant par le tri. Il **identifie les enjeux** qui freinent le développement d'une économie circulaire dans ce secteur **tout en mettant de l'avant des bonnes pratiques** qui peuvent inspirer de nouvelles initiatives. En rassemblant des données pertinentes, cette publication peut également **sensibiliser les décideurs et le public à l'importance du réemploi solidaire dans la transition vers une économie circulaire.**



Le réemploi solidaire, une réponse aux effets négatifs de la production textile

La revente est aujourd’hui le segment de la vente au détail qui croît le plus rapidement, avec un marché mondial de 100 milliards de dollars en 2022, qui devrait atteindre 250 milliards de dollars d’ici 2027, représentant 23 % des ventes au détail.

Le réemploi¹ s’est récemment répandu auprès d’une clientèle soucieuse de son impact environnemental. Ciblée comme l’un des débouchés les plus prometteurs pour les textiles postconsommation, il permet de rendre ces derniers accessibles à différents profils de consommatrices et consommateurs, notamment celles et ceux à faibles revenus, tout en offrant une solution de rechange à l’achat de produits neufs, en plus d’encourager la consommation locale.

De son côté, **le réemploi solidaire, en donnant une seconde vie aux objets via des réseaux d’économie sociale, offre des avantages sociaux et économiques² en plus des avantages environnementaux.**

En 2023, le total des revenus médians de 185 organisations de réemploi solidaire (ORS) québécois³ sondées par le TIESS s’est élevé à 141,7 millions de dollars. Ces recettes générées par la vente de produits réutilisés sont réinvesties dans des projets sociaux et environnementaux.

Les ORS québécoises détournent au moins 21 % des textiles des sites d’élimination. Ce réemploi permet aux municipalités de réduire les coûts liés à la collecte et à l’enfouissement. De plus, réduire la quantité de matières envoyées à l’élimination aide à retarder la saturation des sites d’enfouissement et à protéger les écosystèmes locaux.

Le réemploi des textiles évite également la pollution liée à la production de nouveaux produits, économisant ainsi des ressources et réduisant l’empreinte carbone. Prolonger de neuf mois la vie d’un vêtement permet de réduire son empreinte carbone, son empreinte eau et ses déchets de 20 à 30 %.

Les ORS jouent aussi un rôle éducatif, en sensibilisant le public à l’importance de la réduction à la source et aux pratiques de consommation responsable.



Le parcours des textiles postconsommation

L'écosystème du réemploi solidaire implique une longue chaîne de valeur regroupant divers acteurs jouant un rôle dans la collecte, le tri, la préparation et la revente de textiles. Une analyse des activités et des intervenants permet de mieux comprendre les dynamiques et les enjeux de ce secteur.

Il est important de souligner que les étapes de la chaîne de valeur peuvent varier d'une organisation à l'autre, en fonction des ressources disponibles et des méthodes employées. Ainsi, les activités suivantes (et les sous-activités) sont décrites de manière générale et selon les pratiques les plus courantes.

Tableau synthèse des étapes de la chaîne de valeur et de leurs enjeux, bonnes pratiques et exemples associés

Étapes	Enjeux	Bonnes pratiques et exemples
Les dons	Les multiples effets de la surconsommation La diminution de la qualité des dons Les mauvaises pratiques de don	Adopter le même discours Créer des outils de sensibilisation
La collecte	L'accès à des données Les dépôts sauvages, les vols et le vandalisme	Créer un outil de collecte de données
Le tri	La perte d'un gisement de qualité Le manque d'expertise du personnel Le manque d'efficacité des processus	Éviter la subjectivité Optimiser sa ligne de tri Utiliser l'intelligence artificielle
La préparation au réemploi	Avoir les ressources nécessaires	Pratiquer le <i>redesign</i>
L'entreposage et la gestion des stocks	Les contraintes d'espace	Trouver des solutions d'entreposage créatives
La revente	Les préjugés du public L'expérience de magasinage et la concurrence avec les magasins de « neuf » L'augmentation des prix Les incohérences de prix	Développer le réflexe du réemploi Comprendre l'importance des pièces <i>vintage</i> Utiliser les réseaux sociaux Développer une expertise dans un domaine particulier S'associer à une personne ambassadrice de marque Intégrer la vente en ligne
Le recyclage	Le retrait des « points durs » La fragmentation de la chaîne du recyclage des textiles L'effet rebond Le non-respect de la hiérarchie des 3RV-E	Penser « circulaire » Se préparer à la venue d'une REP textile Unir les forces
La reprise des surplus	La relocalisation	Choisir des collecteurs de surplus locaux
L'élimination	Les impacts environnementaux	Reconnaître l'apport des ORS

¹ « Le réemploi est le deuxième palier de la hiérarchie des 3RV-E (réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation, élimination), principe de base qui guide la gestion écologique des matières résiduelles. Suivant ce principe, avant d’envoyer un produit à l’élimination, il faut d’abord considérer, dans l’ordre, chacune des autres étapes de la hiérarchie [...] On entend par réemploi (ou réutilisation) toute activité et opération qui cherche à allonger la durée de vie d’une substance, d’une matière ou d’un produit pour un usage identique à celui pour lequel il avait été conçu initialement. » Pour en savoir plus, consultez *Le réemploi solidaire : mieux comprendre et soutenir un secteur d’avenir*, TIESS, 2025.

² Notamment, chaque tonne de textile réutilisée génère sept fois plus d’emplois que son enfouissement.

³ Bien que 185 organisations de réemploi solidaire (ORS) aient répondu au sondage envoyé par le TIESS, nous estimons qu’il existe plus de 420 ORS au Québec.

Les dons

Le don⁴ est la première étape du processus de réemploi et de redistribution des biens. **Les donateurs et donatrices**, qu’il s’agisse d’individus ou d’organisations, **permettent de prolonger la vie des textiles** en favorisant leur réutilisation et leur redistribution.

Enjeux

Les multiples effets de la surconsommation

Les ORS hésitent à exposer la problématique de la surabondance des dons au grand public, craignant de donner l’impression qu’il faut réduire les dons, voire dissuader les donateurs et donatrices de maintenir leur habitude de donner, ce qui ne serait pas souhaitable.

Cependant, **la surconsommation, la mode éphémère (fast fashion) et le gaspillage vestimentaire exacerbent la surabondance des dons**. Avec l’augmentation continue des dons de textile et le manque d’optimisation de leurs pratiques, les ORS sont souvent submergées par une quantité de vêtements qui dépasse leur capacité de traitement et de vente.

Il est également inquiétant de constater que **des personnes et les organisations donatrices se déresponsabilisent** de leur devoir de réduire leur consommation en donnant à des ORS, croyant accomplir un acte charitable tout en continuant à acheter du neuf.

Ce comportement, qui perpétue la surconsommation, contribue à la surabondance des dons sans soutenir pleinement les ORS, car plusieurs de ces donateurs et donatrices n’achètent pas dans ces organisations. Ainsi, en maintenant certains préjugés par rapport à l’achat de seconde main, ils et elles peuvent accentuer le déséquilibre entre la quantité de dons reçus et le volume d’achats effectués.



La diminution de la qualité des dons

La qualité des dons diminue, en partie parce que ceux et celles qui donnent pensent que le personnel des friperies et ressourceries se chargera de trier ce qui est revendable. **Les donateurs et donatrices cherchent souvent à se débarrasser rapidement de leurs biens** sans se soucier de savoir s’ils seront acceptés ou non, ce qui crée un **décalage avec les besoins réels des organisations**.

La mode éphémère aggrave le problème, car elle entraîne une baisse de la qualité des vêtements donnés.

Ceci étant dit, il est délicat de définir ce qui constitue un « bon don », compte tenu de la subjectivité de cette évaluation et des différences entre les ORS. De plus, affirmer que les ressourceries ne peuvent pas accepter tous les dons entraînerait une augmentation des vêtements jetés, rendant difficile le changement de cette habitude lorsqu’il y aura plus de débouchés pour les textiles en fin de vie.

Les mauvaises pratiques de don

Assurer la conservation et la préservation de l’état des dons est nécessaire pour garantir leur réutilisation, mais cela devient complexe lorsque les **articles sont mal emballés ou déposés de manière inappropriée** par les donateurs et donatrices. En effet, les pratiques telles que le dépôt d’articles par temps de pluie ou en hiver, sans protection adéquate (c’est-à-dire dans un endroit à l’abri des intempéries, dans des sacs bien scellés, etc.), peuvent rapidement entraîner la détérioration des biens, les rendant impropres au réemploi.

Bonnes pratiques et exemples

Adopter le même discours

Pour éviter la confusion et promouvoir des pratiques exemplaires chez les personnes et les organisations donatrices, il est important d’aligner les discours de toutes les friperies et ressourceries sur le même message concernant les critères de donation. Ce message devrait se concentrer sur la **nécessité de valider ce qui peut être accepté par l’ORS**.

Il est essentiel que les listes des articles acceptés et refusés soient facilement accessibles aux donateurs et donatrices. Par exemple, des affiches pourraient être placées sur les conteneurs de dons, dans les centres de collecte et sur le site Internet des organisations.

Créer des outils de sensibilisation

Le **Groupe Coderr**, à travers ses friperies de Saguenay, de Dolbeau-Mistassini et d’Alma, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, a lancé la campagne « DON ben du sens » pour sensibiliser la population à l’importance du tri des articles destinés au don.

Cette initiative, en collaboration avec la créatrice de contenu Julie Munger, vise à éduquer les donateurs et donatrices sur ce qui peut être accepté dans leurs friperies et à développer le réflexe du réemploi dans la communauté.

La campagne s’est faite par l’entremise d’outils variés, comme des publicités numériques, des diffusions radiophoniques et une forte présence sur les réseaux sociaux. Comme évoqué précédemment, aborder la distinction entre ce qui constitue un bon don et ce qui ne l’est pas peut être délicat. Cependant, sensibiliser le grand public à se renseigner sur l’acceptabilité des articles donnés pour chacune des ORS demeure une approche constructive. Ces initiatives sont essentielles pour le développement du secteur, pour favoriser les bonnes pratiques de donation ainsi que pour encourager la communauté à adopter des comportements d’achats plus écoresponsables.



⁴ Même si le don n’est pas pratiqué par les ORS elles-mêmes, nous l’incluons dans les étapes puisque toute la chaîne en dépend.

La collecte

L'étape de la collecte est l'activité qui implique la réception des dons (soit les contributions volontaires de biens et de matériaux) de la part d'individus, d'entreprises ou d'institutions. L'objectif de cette étape est d'**acquérir des ressources potentiellement réutilisables** afin de les intégrer dans le processus de réemploi et de redistribution dans les friperies et les ressourceries.

Généralement, la collecte se fait directement sur le site de l'organisation, à des points de dépôt ou à des centres de dons. Les cloches de dons sont également largement utilisées et certaines ORS offrent des services de collecte à domicile. Aussi, certains commerces font des dons aux ORS, de leurs surplus d'inventaire, par exemple. On voit également naître de plus en plus de collaborations entre les ORS et les écocentres locaux pour la collecte.

La collecte nécessite **du personnel, des bénévoles ainsi que des infrastructures** pour les points de dépôt et les cloches de dons, ce qui entraîne des enjeux logistiques et des coûts supplémentaires pour le transport. L'achat et l'entretien des véhicules nécessaires aux services de collecte à domicile ajoutent aussi un poste de dépenses.

Les organisations doivent également investir dans des **campagnes de sensibilisation** pour éduquer sur la bonne manière de faire les dons.

Enjeux

L'accès à des données

Sans une collecte de données rigoureuse, il est difficile de comprendre les flux d'objets, de leur don à leur revente, pour optimiser la traçabilité des articles. Ce déficit de données empêche d'évaluer pleinement l'impact environnemental des activités de réemploi, comme le détournement de matières résiduelles des lieux d'élimination et les économies réalisées par les municipalités en gestion des matières résiduelles.

Sans données fiables, il est aussi complexe d'améliorer les processus internes, d'identifier les activités nécessitant des améliorations et d'adapter les stratégies de revente. **Il n'y a que très peu d'ORS qui collectent des données, par manque de ressources humaines et de financement** pour développer et mettre en œuvre des outils de collecte adaptés à leurs besoins.

Une gestion inadéquate des données limite la transparence et la communication avec les parties prenantes, ce qui peut affaiblir la confiance de la communauté, compromettre le financement et le soutien, et freiner la promotion des bonnes pratiques dans le secteur du réemploi solidaire.

Les dépôts sauvages, les vols et le vandalisme

Les dépôts sauvages (soit les articles laissés de manière inadéquate, au mauvais endroit et/ou au mauvais moment) posent également des problèmes considérables. Non seulement ils obligent les ORS à consacrer des ressources supplémentaires à leur gestion, détournant ainsi des efforts de leur mission principale, mais ils peuvent aussi entraîner des amendes de la part des municipalités. Les dépôts sauvages peuvent également contribuer à la détérioration des articles qui ne sont pas protégés par les intempéries.

En plus de compliquer la gestion logistique, ces dépôts ainsi que les points de dépôt sans surveillance humaine sont souvent la cible de vols et de vandalisme, surtout en dehors des heures d'ouverture.

Bonnes pratiques et exemples

Créer un outil de collecte de données

Un **projet pilote du Comité 21** (à Rigaud, en Montérégie), mis en œuvre par CHROMA Conseil, propose un outil uniformisé pour collecter des données sur les textiles dans les friperies et ressourceries, afin de mieux les gérer et les analyser.

Ce projet vise à standardiser les pratiques au Québec pour obtenir des données comparables sur les volumes traités. L'outil numérique, avec des systèmes de pesée, mesurera les textiles reçus, triés, non sélectionnés et éliminés, tout en évaluant les impacts environnementaux et économiques. Il sera déployé à grande échelle pour maximiser les retombées et offrir à tout le réseau des données utiles.

Les retombées attendues incluent des pratiques uniformes de collecte de données, des informations précises sur la quantité de vêtements traités (les tonnages), une vue d'ensemble des textiles traités, l'identification des possibilités d'amélioration et un renforcement de l'impact auprès des décideurs politiques. Pour les industries textiles, il permettra d'identifier le potentiel de développement de débouchés pour les fibres. Enfin, l'outil favorisera la mutualisation des ressources et la promotion des avantages environnementaux, sociaux et économiques du réemploi des textiles.



Le tri

Après avoir collecté les dons, les ORS trient les items reçus **par type** (p. ex. vêtements, accessoires, textiles de maison) **et** vérifient **leur état** (neuf, légèrement usé, très usé). Les articles en bon état sont classés pour la revente, tandis que ceux en mauvais état peuvent être destinés à être réparés, « redesignés⁶ » ou éliminés selon les pratiques de l'organisation. Les vêtements de marque peuvent être réservés pour une vente spécifique.

Les articles choisis pour la revente sont soit entreposés, soit mis en vente directement, tandis que ceux à réparer ou à « redesigner » sont entreposés en attendant leur traitement, ou envoyés directement au traitement.

Le tri est effectué par les préposé-es et varie en fonction du volume de dons et de l'efficacité de la ligne de tri. La fréquence du tri est essentielle pour éviter l'accumulation des articles. Les coûts comprennent les infrastructures de tri (entrepôts, équipements), les salaires des employé-es et les frais de transport pour acheminer les dons lorsqu'applicables (p. ex. vers un centre de tri).

Enjeux

La perte d'un gisement de qualité

Les vêtements issus de la mode éphémère, souvent de faible qualité et ayant une durée de vie très courte, tendent à remplacer les articles de meilleure qualité. Cette évolution conduit à une détérioration du gisement de vêtements, où des matières de haute qualité se retrouvent à l'enfouissement, remplacées lors de la rotation des invendus par des articles qui n'ont que peu de valeur.

Le manque d'expertise du personnel

Le manque d'expertise du personnel de tri constitue aussi un frein. Ces personnes ne disposent pas toujours des compétences nécessaires pour évaluer correctement la qualité des articles. Elles peuvent avoir des difficultés à distinguer les confections ayant de la valeur de celles de moindre qualité, à discerner les pièces *vintage*⁶ (qui peuvent attirer une clientèle particulière) des vêtements simplement démodés, ou à différencier les marques de grande valeur avec gage de qualité (qui sont souvent peu connues du grand public) des marques connues mais issues de la mode éphémère.

Cette lacune dans l'expertise affecte directement l'efficacité du tri, réduisant la capacité des organisations à optimiser leur offre sur le marché de seconde main.

Notons qu'une formation de « valoriste⁷ » avait été développée il y a plus de 20 ans par le Réseau des ressourceries du Québec (qui n'existe plus aujourd'hui) et le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire (CSMO-ÉSAC) dans le but d'accroître cette expertise. Cette formation aurait besoin d'être revampée pour répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Le manque d'efficacité des processus

L'efficacité du tri peut être compromise par le manque d'optimisation des lignes de tri, ce qui pose un défi aux ORS. Souvent réalisé manuellement par du personnel formé sur le tas, le processus souffre de l'absence de standardisation et de méthodes d'évaluation des dons. Le manque d'infrastructures et d'équipements adéquats complique également la gestion des articles. De plus, les coûts d'optimisation sont difficiles à justifier pour des organisations aux ressources limitées et aux budgets restreints.



⁵ Selon le Lab textiles du Centre d'études et de recherches intersectorielles en économie circulaire (CERIEC), le *redesign* consiste à concevoir un nouveau produit à partir d'un produit récupéré en utilisant la coupe et la couture.

⁶ Dans sa plus simple définition, *vintage* « se dit de vêtements, d'accessoires de mode qui datent d'une époque relativement ancienne » (Le Robert). Par ailleurs, les vêtements *vintage* sont souvent valorisés pour leur style et leur authenticité.

⁷ Les tâches du ou de la valoriste comprennent des activités liées au tri, mais pas seulement.

Bonnes pratiques et exemples

Éviter la subjectivité

Pour les organisations de réemploi solidaire non spécialisées, il est crucial de maintenir un tri objectif des dons. Un tri impartial permet à la clientèle de choisir selon ses propres goûts, sans être influencée par les préférences du personnel de tri. Cela préserve la diversité de l'offre et évite de restreindre les clients et clientes à des goûts spécifiques. En triant de manière objective, l'organisme reflète mieux les besoins variés de la clientèle, qu'il s'agisse de différents groupes d'âge ou de styles vestimentaires. L'évaluation équitable des dons, basée sur des critères clairs comme l'état, indépendamment de l'apparence, qu'il soit perçu comme vieillot, démodé, voire moins beau, maximise l'impact de l'organisation.

Optimiser sa ligne de tri

Estrie Aide (à Sherbrooke, en Estrie) a récemment investi 700 000 \$ dans une nouvelle ligne de tri. Ce développement a été réalisé avec l'appui d'un consultant et d'entrepreneurs spécialisés, qui ont travaillé en étroite collaboration avec le personnel. Celui-ci a été consulté pour identifier les besoins spécifiques et intégrer son expertise dans le processus.

Une attention particulière a été accordée à la santé et à la sécurité au travail tout au long du projet. Le résultat final est une ligne en partie automatisée pour améliorer son efficacité et répondre à la demande croissante, avec une collecte de données à plusieurs étapes du processus.

De plus, chaque cloche de dons est désormais pesée, ce qui permet d'évaluer l'emplacement optimal des points de collecte et de réviser leur emplacement si nécessaire.

Ce projet vise à mieux valoriser les dons et à doubler la productivité en réduisant la manipulation manuelle et en améliorant les conditions de travail du personnel. Comme Estrie Aide reçoit annuellement plus de 500 000 kg de vêtements et d'objets, cette nouvelle infrastructure facilite le tri des articles selon les saisons et les catégories (homme, femme, enfant). Chaque catégorie est pesée avant l'entreposage, permettant au magasin de passer des commandes à l'entrepôt en fonction des besoins d'inventaire du plancher de vente. L'organisme prévoit également utiliser cette ligne de tri pour les accessoires.

Utiliser l'intelligence artificielle

ReShare (Armée du Salut, aux Pays-Bas) a collaboré avec Capgemini pour utiliser l'intelligence artificielle (IA) afin de simplifier le tri des vêtements usagés. L'IA aide le personnel à évaluer la qualité et le prix des articles, standardise le tri, accélère le traitement et réduit le gaspillage. Elle permet une gestion uniforme des stocks en maximisant la réutilisation et en minimisant les rejets. Cette technologie facilite également l'intégration de membres moins expérimentés du personnel. ReShare et Capgemini envisagent d'étendre cette solution à d'autres sites et de continuer à l'améliorer.



La préparation au réemploi

La préparation au réemploi des textiles dans les friperies et ressourceries consiste à préparer les vêtements pour leur revente, souvent lors du tri des dons. Cela **peut comprendre le nettoyage, voire parfois la réparation ou le redesign**. Le personnel, qui peut inclure des couturières, joue un rôle clé, et le temps de préparation varie selon la quantité et la diversité des textiles. Les investissements en équipements et en salaires représentent des coûts importants.

Enjeu

Avoir les ressources nécessaires

Souvent, seuls les articles en bon état, c'est-à-dire ceux qui sont exempts de bouloches, de déchirures, de taches ou de tout autre défaut, sont destinés à la revente. Cette exigence de qualité est appliquée pour assurer la viabilité du marché de seconde main où les consommateurs et consommatrices recherchent des produits attrayants et utilisables dès l'achat.

Ceci étant dit, les ressourceries et friperies veulent maximiser le volume de textiles réemployables et gérer efficacement les articles non réutilisables pour minimiser les rejets et les coûts de traitement de gestion des matières résiduelles (GMR).

La réparation des textiles nécessite des compétences en couture alors que les ORS font face à un manque d'expertise et de main-d'œuvre. Souvent, les projets de couture dans les friperies et ressourceries dépendent de la disponibilité d'une ou d'un bénévole possédant cette expertise. Lorsque la personne possédant ces compétences quitte l'organisation, le service de réparation est suspendu jusqu'à ce qu'une remplaçante ou un remplaçant soit trouvé. De plus, à l'heure actuelle, embaucher une couturière ou un couturier pour maximiser le réemploi des textiles semble être une pratique difficile à rentabiliser pour les ORS.

Bonnes pratiques et exemples

Pratiquer le redesign

La boutique t.a.f.i. & cie permet aux participants et participantes du programme d'insertion de **Récupex** (à Sherbrooke, en Estrie) de développer des compétences en service à la clientèle tout en s'impliquant dans le *redesign* des matériaux. Depuis plus de 20 ans, la boutique joue un rôle central dans le processus de récupération et de transformation des vêtements et accessoires.

En récupérant des articles usagés, Récupex ne se contente pas de les revendre en l'état, elle offre aussi des produits « redesignés » en utilisant des matières récupérées comme le cuir, les fourrures et divers tissus.

Cette approche favorise une culture de durabilité et d'économie circulaire. En mettant l'accent sur la réutilisation et la création locale, t.a.f.i. & cie se positionne comme un modèle de bonne pratique dans la gestion des ressources, générant un impact social et environnemental positif.

L'atelier de couture de la Source d'Entraide (à Saint-Lazare, en Montérégie) transforme des textiles non revendables en nouveaux produits, contribuant à réduire le gaspillage et l'enfouissement, car 70 % des dons qu'il reçoit ne peuvent pas être revendus en friperie. La mission environnementale de l'organisation vise à donner une seconde vie à ces matières tout en sensibilisant à la réduction des matières résiduelles.

Tout le matériel de transformation provient de la réutilisation de dons; rien de neuf n'est acheté. L'atelier offre une gamme variée de créations, allant des articles zéro déchet à des produits saisonniers et spécialisés pour des partenaires locaux.

En mobilisant environ 115 bénévoles et en établissant des partenariats avec des acteurs locaux, la Source d'Entraide renforce son impact environnemental et développe une communauté engagée autour de ses valeurs écologiques. Pour mobiliser une communauté de bénévoles, l'organisation mise sur une approche flexible et valorisante, et utilise le bouche-à-oreille pour en recruter d'autres. Parallèlement, elle établit des partenariats avec des acteurs locaux pour commercialiser ses produits tout en sensibilisant à sa mission.

De son côté, **Renaissance** (à Montréal et dans d'autres régions) a remarqué que plus de 50 % des vêtements nécessitant des réparations impliquaient des interventions mineures de moins de dix minutes, dont parfois seulement un bon nettoyage, un déboulochage, la pose de boutons ou un reprisage.

Bien qu'environ 5 % des vêtements soient évalués comme réparables, ce gisement est non négligeable pour l'organisation, considérant la quantité importante des dons qu'elle reçoit dans une année (plus de 27 000 tonnes de dons divers durant l'exercice financier 2023-2024, incluant des livres, des articles de maison, des jouets, etc.).

De ce fait, Renaissance a mis en œuvre un projet pilote visant à évaluer la faisabilité d'un parcours d'insertion socioprofessionnelle en réparation textile. D'une durée de neuf mois, de septembre 2023 à juin 2024, ce projet a été créé pour aider des personnes éloignées de l'emploi, souvent issues de l'immigration. Depuis la fin du projet pilote, l'organisation en réévalue certains aspects, dont le recrutement de participants et participantes ayant déjà de l'expérience en réparation textile. L'objectif est de trouver un équilibre entre l'impact social et environnemental, tout en assurant la viabilité économique de l'initiative. Le projet a été très apprécié des personnes participantes et a permis de remettre en circulation rapidement des vêtements qui auraient pu autrement être rejetés au premier tri.

L'entreposage et la gestion des stocks

L'entreposage et la gestion des stocks de textiles assurent **l'organisation et la préservation des articles** avant leur mise en vente. Chaque vêtement est classé par catégorie (homme, femme, enfant, saison, taille) et stocké dans des conditions appropriées (étagères, bacs, cintres, etc.). Une rotation des stocks permet de vendre en priorité les articles les plus anciens. S'organiser de cette façon occupe du personnel et implique des coûts, comme les locaux et les frais de fonctionnement (salaires, équipements de stockage, électricité, etc.).

Enjeux

Les contraintes d'espace

Les friperies et ressourceries manquent souvent d'espace d'entreposage adéquat, ce qui complique le stockage des articles en attente de tri ou de mise en vente. Même après un agrandissement, les entrepôts se remplissent rapidement, ce qui souligne le besoin d'une gestion plus efficace.

Les organisations de réemploi solidaire doivent aussi faire face à des périodes où l'afflux de dons est plus important, comme lors des déménagements ou des changements de saison. De plus, comme mentionné dans la section « Les multiples effets de la surconsommation » ([page 8](#)), à cela s'ajoute le déséquilibre entre la quantité de dons reçus et les ventes, ainsi que la problématique de la surconsommation.

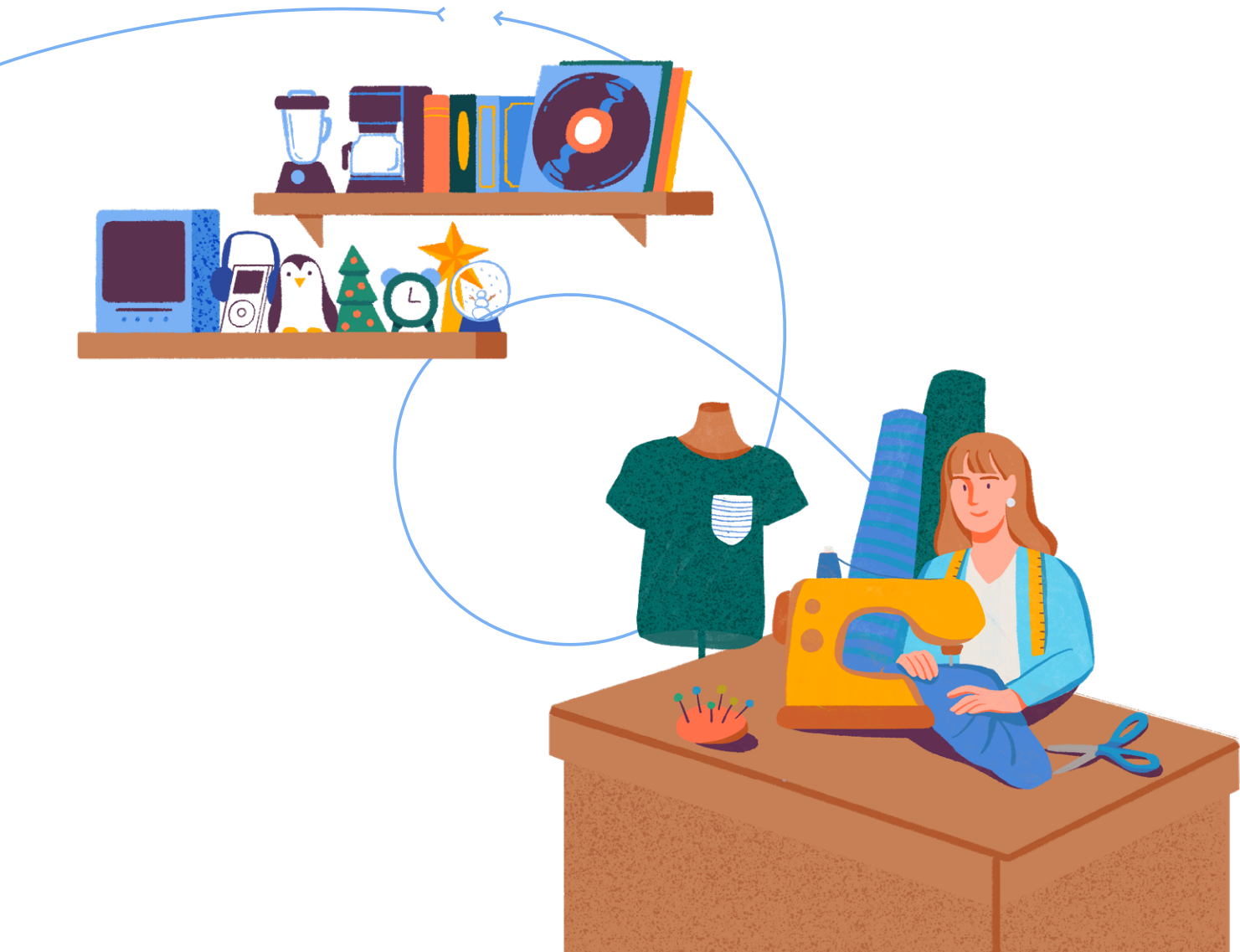
Il est difficile pour les ORS d'être complètement efficaces si la gestion des stocks et l'entreposage et ne sont pas optimaux. Ces freins peuvent limiter leurs revenus et leur impact social.

Bonnes pratiques et exemples

Trouver des solutions d'entreposage créatives

En même temps qu'elle optimisait sa ligne de tri (voir [page 12](#)), la ressourcerie **Estrie Aide** a amélioré la gestion de ses stocks (classification, accessibilité, etc.) et a étendu ses capacités d'entreposage. Pour ce faire, l'OBNL a eu recours à des conteneurs de type maritime, installés à l'extérieur et équipés d'un système de contrôle de la température pour bien conserver les articles.

De son côté, le **Support** (à Victoriaville, dans le Centre-du-Québec) a optimisé son entreposage et sa gestion des vêtements triés hors saison en utilisant une presse à petit ballot. Cette solution a permis de réduire de deux tiers l'espace d'entreposage des textiles, d'améliorer le contrôle de l'inventaire, de faciliter le chargement pour les partenaires de vente et d'exploiter l'espace vertical de l'entrepôt en toute sécurité. Au bout du compte, l'organisme a économisé 37 000 \$ par an grâce à une meilleure utilisation de l'espace et à une réduction du temps de travail nécessaire pour gérer les vêtements.



La revente

Une fois triés et jugés en bon état (et parfois réparés ou « redesignés »), les textiles sont mis en vente par la friperie ou la ressourcerie. Les vêtements sont disposés dans la boutique en utilisant des présentoirs, des cintres et des mannequins pour les mettre en valeur.

Généralement, les articles sont étiquetés avec des informations pertinentes, comme la taille et le prix. Parfois, les articles sont classés par catégorie et par taille, avec un prix unique déterminé pour chaque catégorie. Les prix peuvent être fixés en fonction de la qualité, de l'état et de la marque des articles, mais sont surtout déterminés dans le but d'offrir des produits abordables tout en générant des revenus pour l'organisation.

Enjeux

Les préjugés du public

Bien que l'achat de vêtements de seconde main gagne en popularité, il reste freiné par divers préjugés. Les vêtements d'occasion peuvent être perçus comme endommagés ou sales, tandis que les vêtements neufs sont souvent associés à un signe de statut social ou de prestige. Dans la même veine, l'achat de vêtements d'occasion peut aussi être stigmatisé comme étant réservé à ceux et celles qui ne peuvent pas se permettre des vêtements neufs.

Ces préjugés sont en partie alimentés par des campagnes publicitaires qui mettent en avant les tendances et le confort de l'expérience d'achat de produits neufs.

De plus, certains individus partagent encore la fausse croyance que s'ils font des achats de vêtements dans des ORS, cela pourrait priver les personnes qui en ont réellement besoin.

L'expérience de magasinage et la concurrence avec les magasins de « neuf »

Dans un contexte où les consommatrices et consommateurs sont attirés par les magasins de vêtements neufs, les ORS se trouvent aux prises avec le défi d'offrir une expérience de magasinage attrayante et compétitive face à cette concurrence.

Par exemple, l'odeur parfois présente dans certaines friperies et ressourceries peut être un obstacle pour certaines personnes.

D'autres hésitent à acheter des vêtements de seconde main parce qu'elles croient que l'offre est limitée ou moins à la mode. Elles craignent de ne pas trouver des articles qui correspondent à leurs goûts ou aux tendances actuelles.

Acheter des vêtements neufs est souvent plus facile et rapide, avec un accès direct à une grande variété de tailles et de styles. L'émergence de plateformes en ligne a considérablement modifié les attentes des consommateurs et consommatrices, offrant une accessibilité accrue au commerce en ligne et une commodité que les boutiques physiques de seconde main peinent parfois à égaler. Ainsi, le magasinage dans les boutiques de seconde main peut nécessiter plus de temps et d'efforts pour trouver ce que l'on cherche.

Par ailleurs, le merchandising (*merchandising*) joue un rôle crucial dans l'attractivité des magasins de produits neufs. Les produits sont bien organisés, espacés sur des présentoirs soignés et des cintres uniformisés, ce qui contribue à une expérience de magasinage agréable et moderne.

En outre, les heures d'ouverture atypiques de certaines ORS, comme les sous-sols d'église et les comptoirs vestimentaires, peuvent limiter la flexibilité pour la clientèle habituée aux horaires étendus des magasins de vêtements neufs et en ligne.

L'augmentation des prix

Au cours des dernières années, les prix dans les magasins d'occasion ont augmenté, principalement en raison de la hausse des coûts opérationnels, comme ceux liés au tri des articles et à la gestion des dons et des matières résiduelles. Pour que l'activité de revente reste rentable, les ORS doivent couvrir ces coûts afin de continuer à financer leurs missions sociales. Certains magasins plus sélectifs ou spécialisés appliquent des prix plus élevés pour les articles rares ou de marque, en suivant les tendances du marché.

Les incohérences de prix

Dans les magasins de seconde main, il arrive parfois de constater des incohérences de prix, notamment lorsque certains articles se retrouvent affichés à un coût plus élevé que leur prix d'origine neuf. Ces situations peuvent être dues à l'afflux constant de nouveaux dons et la diversité des articles qui peuvent rendre difficile une vérification systématique des prix.

Bonnes pratiques et exemples

Développer le réflexe du réemploi

Les friperies **Renaissance** se sont lancées dans la sensibilisation du grand public. Pour y arriver, l'organisme a élaboré le [Petit guide de la consommation responsable](#). Le guide met en avant l'importance de sensibiliser les consommateurs et consommatrices aux impacts environnementaux et sociaux de l'industrie textile. Il propose diverses stratégies basées sur les 3RV-E qui visent à réduire l'empreinte écologique de ce secteur et à encourager une consommation de la mode plus durable, tout en impliquant activement les consommateurs et consommatrices dans la transition vers une économie circulaire.

Le guide recommande d'abord de réduire les achats de vêtements, de les acheter de meilleure qualité et de favoriser le réemploi, notamment par l'achat de seconde main et la réparation pour prolonger leur durée de vie. De plus, il offre des informations sur les marques et les pratiques durables afin d'aider les consommateurs et consommatrices à faire des choix éclairés. L'importance de soutenir des initiatives telles que l'*upcycling* (ou *redesign*), le recyclage et la production textile durable y est également soulignée.

Comprendre l'importance des pièces vintage

Les vêtements *vintage* représentent une occasion précieuse pour les ORS. La nostalgie qui leur est associée attire une clientèle nombreuse. En mettant de l'avant ces articles, les organisations ne se contentent pas de proposer des vêtements, elles offrent également une expérience unique et une connexion émotionnelle avec le passé.

Cette stratégie leur permet de se démarquer des magasins de vêtements neufs en mettant en avant le charme et la singularité des pièces, ce qui peut susciter un intérêt particulier parmi les consommateurs et consommatrices.

Utiliser les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux jouent un rôle crucial dans la visibilité et la communication des ORS. En développant une présence active sur des plateformes telles qu'Instagram, Facebook et Pinterest, les friperies et ressourceries peuvent atteindre un public plus large et diversifié.

Les réseaux sociaux offrent une vitrine dynamique pour présenter les collections, partager des histoires inspirantes sur le réemploi et engager les communautés locales. Les publications régulières, les photos attrayantes et les interactions avec les personnes abonnées renforcent l'image de marque et créent un lien fort avec les consommateurs et consommatrices.

De plus, une communication transparente et engagée permet de sensibiliser le public aux valeurs de solidarité et de durabilité qui sous-tendent ces initiatives.

Développer une expertise dans un domaine particulier

Les friperies et ressourceries peuvent se distinguer en se spécialisant dans un domaine, comme les vêtements de maternité, *vintage* ou de marque, attirant ainsi une clientèle ciblée. Cette expertise renforce leur crédibilité et leur capacité à répondre aux besoins de la clientèle. Cependant, une spécialisation réussie nécessite une connaissance approfondie pour être en mesure d'offrir un service de qualité.

Les friperies dites « sélectives » proposent souvent des articles à des prix plus élevés en raison de leur environnement luxueux et de la qualité perçue de leurs produits. Elles offrent une expérience de magasinage agréable et accessible, attirant ainsi une clientèle qui pourrait être novice en matière de seconde main.

Une autre forme d'expertise précieuse est la capacité à gérer de gros volumes de vêtements, en optimisant la collecte, le tri et la distribution pour offrir des prix compétitifs et maximiser l'impact social. En maîtrisant la logistique à grande échelle, une organisation améliore son efficacité et répond mieux aux besoins variés de sa clientèle, tout en augmentant son volume de réemploi.



S’associer à une personne
ambassadrice de marque

La chroniqueuse et blogueuse mode Lolitta Dandoy fait la promotion du réemploi des vêtements pour les magasins **Chaïn**, situés à Montréal. Par son choix de consommer d’occasion et sa visibilité sur les réseaux sociaux et à la télévision, elle redéfinit la perception des friperies et des ressourceries. Son influence augmente la visibilité du Chaïn et aide à sensibiliser une audience plus large aux avantages des vêtements d’occasion, tout en soutenant une cause sociale importante.



Intégrer la vente en ligne

Dans un paysage où les consommatrices et consommateurs sont séduits par les boutiques de vêtements neufs, **Label Emmaüs** (une coopérative en France) se distingue en offrant une expérience de magasinage en ligne moderne. La plateforme propose une sélection soignée de vêtements de seconde main, organisés de manière attrayante et accessible, qui rivalise avec l’offre des magasins neufs.

Grâce à une interface conviviale, les clients et clientes peuvent explorer un large éventail de styles et de tailles, tout en bénéficiant de descriptions détaillées et de photos de qualité. Ce niveau de présentation contribue à dissiper les appréhensions liées à la mode et à la qualité des articles.

De plus, Label Emmaüs s’engage à offrir une expérience de magasinage comparable à celle des grandes enseignes en ligne, avec une disponibilité constante qui lève les contraintes liées aux heures d’ouverture.



Le recyclage

Bien que certaines techniques ou mesures de recyclage des textiles existent, il n’y a pas, à l’heure actuelle, de filière intégrée de recyclage des textiles qui ne sont plus réutilisables (p. ex. troués, tachés, abîmés) au Québec. Dans le cas où une filière de recyclage serait implantée, les vêtements qui ne pourraient pas être revendus y seraient orientés. Les textiles pourraient alors être recyclés en nouveaux matériaux ou produits. Le recyclage des textiles permettrait de réduire l’empreinte carbone de l’industrie et de minimiser les matières résiduelles envoyées à l’élimination⁸.

Enjeux

Le retrait des « points durs »

Les textiles doivent être préparés en vue de leur recyclage. Un enjeu majeur de ce processus est le retrait des éléments non textiles, comme les boutons, les fermetures éclair et autres pièces dures. Ces composants peuvent nuire au processus de recyclage en endommageant les machines ou en contaminant les matières premières. Il est donc essentiel de les retirer avant le recyclage pour permettre la transformation des textiles en nouvelles fibres.

La fragmentation de la chaîne du recyclage des textiles

Pour que le recyclage des textiles soit véritablement efficace, il serait indispensable d’avoir non seulement des entreprises spécialisées dans le recyclage, mais surtout un marché pour les fibres recyclées – ainsi que des consommatrices et consommateurs prêts à acheter ces produits – et l’intégration de l’écoconception, incitant les producteurs à créer des vêtements recyclables dès le départ.

Il faudrait aussi des organismes de certification assurant la qualité des produits recyclés et des politiques mises en place par les autorités publiques pour soutenir ce système circulaire. Une intégration de tous les acteurs est essentielle pour créer un système circulaire durable et performant. Actuellement, cette chaîne est fragmentée.

L’effet rebond

Un effet indésirable du recyclage est l’envoi de vêtements en bon état vers le recyclage, faute de ressources suffisantes dans les ORS pour les traiter et les revendre. Cela entraîne une perte regrettable de textiles réutilisables qui compromet la maximisation du réemploi. De plus, le recyclage réduit moins l’impact environnemental que le réemploi. Une vigilance est donc nécessaire pour éviter que des articles encore utilisables ne soient intégrés prématurément au cycle de recyclage.

Le non-respect de la hiérarchie des 3RV-E

Contrairement à d’autres matières résiduelles, les textiles ne sont pas visés par la réglementation québécoise basée sur le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP). Cependant, si un tel cadre réglementaire était mis en place, il serait crucial de tenir compte, en plus des spécificités du secteur textile, des enjeux observés à la suite de l’instauration de la REP dans d’autres secteurs.

La REP, conçue pour transférer aux producteurs la responsabilité de la gestion des produits en fin de vie, vise à en favoriser une gestion durable selon la hiérarchie des 3RV : réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation.

Pourtant, dans les filières où une REP existe présentement, le réemploi, bien qu’identifié comme prioritaire, est souvent négligé au profit du recyclage. Les taux de réemploi dans certaines filières, comme l’électronique et les appareils ménagers, ont diminué après la mise en place de la REP. Cela s’explique notamment par l’absence de compensations financières pour les entreprises de réemploi, contrairement aux acteurs du recyclage, et par un manque d’incitatifs pour les organismes de gestion reconnus (OGR) à soutenir le réemploi.



⁸ Selon le principe des 3RV-E, on trouve, entre le recyclage et l’élimination, la valorisation. Au Québec, la valorisation énergétique des textiles, qui consiste à utiliser des matières récupérées pour produire de l’énergie en les brûlant, est une pratique extrêmement marginale. Elle représente seulement 0,0004 % du total des matières valorisées dans la province. De plus, le potentiel de valorisation énergétique des textiles n’a pas encore été pleinement évalué et il reste largement inexploré. Les défis liés à la diversité des matériaux textiles, ainsi qu’à leur préparation et à leur traitement, compliquent l’établissement d’une estimation précise de ce potentiel. Il est également important de noter que certains textiles ne doivent pas être incinérés en raison de leurs composants nocifs. Ainsi, la préparation des textiles pour la valorisation énergétique reste un défi important en raison de la complexité des procédés nécessaires et de l’expertise spécialisée requise.

⁹ La venue d’une REP textile n’est pas, au moment d’écrire ces lignes, prévue ou planifiée officiellement. La décision d’instaurer une REP dans un domaine revient au gouvernement du Québec.

Bonnes pratiques et exemples

Penser « circulaire »

Recyclo-Centre (à Sorel-Tracy, en Montérégie) a lancé un projet pilote pour améliorer la gestion des textiles en fin de vie. Au lieu d’éliminer directement les vêtements non revendables, l’OBNL développe un programme de conditionnement pour leur donner une seconde vie dans d’autres secteurs industriels, en retirant les « points durs » (boutons, fermetures éclair, etc.). Une fois ces étapes terminées, les textiles seraient transformés et vendus à des entreprises pour fabriquer divers produits. Ce modèle de valorisation, qui s’inscrit dans une démarche d’économie circulaire, comble une lacune dans la chaîne de recyclage des textiles. L’initiative pourrait être étendue à d’autres organisations au Québec.

Se préparer à la venue d’une REP textile⁹

Pour améliorer les programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP), il est recommandé d’intégrer des objectifs de réemploi clairs, des obligations de traçabilité et des mécanismes incitatifs pour favoriser le réemploi.



En France, la Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), adoptée en 2020, met l’accent sur le réemploi solidaire et la lutte contre le gaspillage. Cette loi introduit la création de fonds de réemploi spécifiques pour certaines filières, afin de soutenir les acteurs de l’économie sociale et solidaire qui sont en mesure de réutiliser les objets de manière efficace. Un amendement de 2022 a renforcé cette approche en s’assurant que ces fonds sont exclusivement destinés aux structures du secteur de l’économie sociale et solidaire.

Unir les forces

En prévision de l’arrivée d’une REP textile, les ressourceries du Québec gagneraient à se regrouper, que ce soit au sein de l’Association des ressourceries du Québec ou d’autres regroupements d’entreprises d’économie sociale et circulaire.



En France, l’Union pour le Réemploi Solidaire regroupe des réseaux d’organisations majoritairement à but non lucratif. Elle a pour mission de défendre et de faire la promotion du réemploi.

La reprise des surplus

Avec l'afflux constant de dons, les friperies et ressourceries peuvent se retrouver aux prises avec une gestion difficile des surplus. En raison de l'espace d'entreposage limité ou du manque de temps ou de main-d'œuvre pour trier ces articles, les ORS doivent trouver des solutions. Ainsi, certaines friperies et ressourceries choisissent de faire appel à des collecteurs (nommés aussi courtiers ou repreneurs) de surplus textiles (privés ou caritatifs), qui achètent ces excédents en gros. Ces collecteurs revendent ensuite les textiles à des friperies privées ou les exportent à l'international.



Enjeu

La relocalisation

Chaque semaine, plus de 15 millions de vêtements usagés provenant des pays occidentaux sont relocalisés à l'international (notamment en Afrique et au Chili). Et 40 % de ces textiles ne trouvent pas d'acheteurs dans ces pays.

Bien que ces exportations soient présentées comme une forme d'aide humanitaire, elles entraînent des conséquences graves pour les pays qui les reçoivent, notamment en ce qui concerne la gestion des matières résiduelles et l'environnement.

Dans des pays comme le Ghana, par exemple, l'afflux massif de vêtements usagés contribue à la saturation des marchés locaux, entraînant une surabondance de textiles de mauvaise qualité qui, en fin de vie, se transforment en déchets polluants. Ces matières résiduelles ne sont souvent ni correctement éliminées ni recyclées, ce qui exacerbe la pollution des sols et des cours d'eau. En outre, la qualité médiocre des vêtements exportés met en péril les économies locales en perturbant les marchés locaux.

Bonnes pratiques et exemples

Choisir des collecteurs de surplus locaux

Pour optimiser la gestion des surplus textiles, il est recommandé de privilégier les partenariats avec des collecteurs de surplus qui sont aussi des ORS et qui tentent d'offrir une seconde vie aux textiles postconsommation au niveau local, comme Renaissance, avant d'envisager l'exportation. Cela soutient l'économie locale, réduit l'empreinte carbone et assure une gestion plus responsable des textiles, ce qui n'est pas le cas des collecteurs qui exportent directement à l'international.

L'élimination

Lorsque toutes les options de récupération des textiles ont été épuisées, l'élimination devient la seule solution. C'est ce que cherchent à éviter les organisations à mission environnementale et leur personnel ayant des valeurs écologiques.

L'élimination pose de nombreux défis pour les ORS.

Car, même si elles ne génèrent pas de nouvelles matières résiduelles par leurs activités (puisqu'elles récupèrent celles d'autres entités, notamment des citoyens et citoyennes), les friperies et ressourceries sont classées parmi les institutions, commerces et industries (ICI). Ce statut les rend responsables de la gestion des matières résiduelles dont elles veulent se départir.

Ainsi, **elles doivent prendre en charge les coûts liés à la gestion des matières résiduelles produites par d'autres** et se conformer aux réglementations et aux activités du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui les concernent. Notamment, elles doivent payer pour les articles qu'elles envoient à l'élimination. Une gestion adéquate des textiles éliminés est essentielle pour réduire l'impact environnemental et les coûts, et pour respecter les obligations légales.

Enjeu

Les impacts environnementaux

L'élimination des textiles, qu'elle soit réalisée au Québec ou à l'international, a des impacts environnementaux significatifs, comme mentionné à la section « Les vêtements dont on ne veut plus » (en [page 5](#)).

Bonnes pratiques et exemples

Reconnaître l'apport des ORS

Afin d'aider les friperies et les ressourceries à maximiser le détournement de matières résiduelles de l'enfouissement, certaines autorités locales (p. ex. des MRC et des municipalités) reconnaissent et soutiennent ces initiatives.

Cette reconnaissance peut prendre plusieurs formes, comme : la création de partenariats formels pour intégrer les activités de réemploi dans les plans de gestion des matières résiduelles PGMR ; l'**accès à des espaces**, des équipements et des services de transport ; le versement d'une **redevance** proportionnelle à la quantité d'articles revendue ; le versement d'un montant annuel en reconnaissance du détournement des matières résiduelles ; l'**exonération des frais de levée des déchets** ; l'**exonération des taxes municipales** pour les propriétaires de bâtiments de ressourceries ou de friperies.

Par exemple, **la MRC de Vaudreuil-Soulanges** a financé une étude pour identifier les enjeux des friperies et proposer des solutions. De son côté, **le Bas-Saint-Laurent** a mené une étude sur les textiles postconsommation qui a révélé que 6 300 tonnes étaient enfouies chaque année, ce qui a conduit à des initiatives visant à renforcer l'autonomie des organisations dans la gestion des textiles.

En valorisant le travail des ORS, les autorités locales encouragent une gestion plus durable des matières résiduelles textiles, réduisent la pression sur les lieux d'élimination et soutiennent l'économie circulaire. De plus, ces pratiques renforcent le tissu social en soutenant des initiatives locales qui créent des emplois et offrent des services essentiels à la communauté.



Les partenariats

Les ORS développent des partenariats variés avec des organisations locales, des institutions éducatives, des acteurs publics (MRC et municipalités), des entreprises et d'autres acteurs de la société civile. En travaillant avec des institutions (p. ex. des écoles ou des centres de formation professionnelle), elles peuvent promouvoir la récupération et la valorisation des textiles, tout en intégrant des initiatives éducatives liées à la hiérarchie des 3R et à l'économie circulaire.

De plus, leur participation à des événements publics, comme un marché public, contribue à accroître leur visibilité, à élargir leur portée et à renforcer leur impact social, environnemental et économique.

Les partenariats entre les ORS et d'autres organisations permettent de maximiser la récupération locale des matières, d'améliorer la gestion des ressources et de consolider l'engagement envers les objectifs de détournement des textiles des lieux d'élimination.

Le développement de partenariats permet également de favoriser une meilleure compréhension de l'écosystème de soutien existant et de promouvoir la reconnaissance mutuelle entre ses acteurs.

Données d'un sondage auprès des friperies et ressourceries du réemploi solidaire au Québec

Dans le cadre du projet « Programme de soutien à l'économie sociale (PSES) - Gestion des matières résiduelles (GMR) », et en synergie avec la création d'un répertoire des friperies et des ressourceries du secteur du réemploi solidaire, le TIESS a sondé des organisations de réemploi solidaire situées partout au Québec.

Nous avons envoyé un sondage par courriel et avons reçu des réponses de 185 organisations. Chaque personne répondante était libre de répondre en tout ou en partie aux questions posées. Plus d'une réponse pouvait être enregistrée par question. Les réponses font référence à l'année 2023.



Les faits saillants du sondage ont fait l'objet d'une infographie, disponible [ici](#). Plus d'informations sur la méthodologie et les limites des données y sont détaillées.

Nous présentons ici la compilation des réponses au sondage.

Quelle est la mission de votre organisation ?

	Nombre de réponses
Lutte contre la pauvreté et aide aux personnes démunies	82
Protection de l'environnement et économie circulaire	47
Développement communautaire et action bénévole	37
Soutien aux familles et à la parentalité	22
Insertion socioprofessionnelle et développement de l'employabilité	20
Services aux personnes âgées ou en perte d'autonomie	10
Soutien aux personnes ayant des limitations fonctionnelles	8
Éducation populaire et alphabétisation	7
Soutien aux activités religieuses et paroissiales	7
Intégration des personnes immigrantes	4
Promotion de la santé mentale	4
Total des réponses à cette question :	248

Quelles appellations correspondent le mieux à votre situation ?

	Nombre de réponses
Organisme communautaire	120
Entreprise d'économie sociale	95
Organisme de bienfaisance	62
Organisme religieux et communautaire	1
Gestion des matières résiduelles	1
Total des réponses à cette question :	279

Si vous êtes une entreprise d'économie sociale, quelle est votre forme juridique ?

	Nombre de réponses
Organisme à but non lucratif (OBNL ou OSBL)	178
Coopérative	7
Total des réponses à cette question :	185

En quelle année vos activités de friperie/ressourcerie ont-elles démarré ?

	Nombre de réponses
avant 1959	2
1960 à 1969	2
1970 à 1979	18
1980 à 1989	24
1990 à 1999	35
2000 à 2009	36
2010 à 2019	23
2020 à aujourd'hui (2024)	22
Total des réponses à cette question :	162

Lesquelles des catégories suivantes proposez-vous à la vente ?

	Nombre de réponses
Vêtements	162
Jouets et jeux	161
Livres	161
Chaussures et accessoires (sacs, ceintures, bijoux, etc.)	159
Articles de maison (décoration, vaisselle, cafetières, etc.)	157
Articles de saison (Halloween, Noël, Saint-Valentin, etc.)	154
Médias (CD, DVD, vinyles, cassettes audio, journaux, magazines, etc.)	154
Articles de sport	152
Articles de puériculture (poussettes, chaises hautes, etc.)	130
Articles scolaires	123
Appareils électroniques*	120
Appareils ménagers*	93
Meubles*	73
Articles de quincaillerie ou matériaux de construction	66
Produits d'hygiène personnelle	61
Total des réponses à cette question :	1926

* À noter que certaines organisations ne revendent que des petits appareils ou meubles.

Annexe

Combien d'employé-es équivalent temps plein ont travaillé dans votre ou vos friperies/ressourceries (en incluant les personnes au tri, à la vente, à l'administration, etc.) au cours de la dernière année financière ?

Nombre d'employé-es	Nombre d'organisations
0	27
1 à 5	85
6 à 10	18
11 à 15	10
16 à 20	9
21 à 25	5
26 à 30	4
31 à 35	3
36 à 40	2
41 à 45	3
46 à 50	1
Plus de 50	2
Total des réponses à cette question :	169

1924

Nombre total d'employé-es équivalent temps plein

Combien de personnes en insertion ont participé aux activités de votre ou vos friperies/ressourceries au cours de la dernière année financière ?

1680	Nombre total de personnes en insertion
------	--



Combien de bénévoles ont participé aux activités de votre ou vos friperies/ressourceries au cours de la dernière année financière ?

Nombre de bénévoles	Nombre d'organisations
0	7
1 à 9	58
10 à 19	29
20 à 29	29
30 à 39	16
40 à 49	12
50 à 59	3
60 à 69	4
70 à 79	2
80 à 89	2
90 à 99	1
100 et +	12
Total des réponses à cette question :	175

5455

Nombre total de bénévoles

Nombre de personnes en insertion	Nombre d'organisations
0	41
1 à 5	69
6 à 10	22
11 à 15	7
16 à 20	6
21 à 25	4
26 à 30	7
31 à 35	1
36 à 40	2
41 à 45	0
46 à 50	1
51+	7
Total des réponses à cette question :	167

Quel a été le revenu annuel de votre organisation au cours de la dernière année financière ?

Revenu annuel en 2023	Nombre d'organisations
Moins de 50 000 \$	28
50 001 \$ à 200 000 \$	56
200 001 \$ à 400 000 \$	20
400 001 \$ à 600 000 \$	12
600 001 \$ à 1 000 000	17
1 000 001 \$ à 3 000 000	20
3 000 001 \$ à 5 000 000 \$	2
5 000 001 \$ et plus	2
Total des réponses à cette question :	157

Quel était le pourcentage de vos revenus autonomes (hors subventions) au cours de la dernière année financière ?

Pourcentage de revenus autonomes	Nombre d'organisations
100 %	48
90 à 99 %	18
80 à 89 %	13
70 à 79 %	6
60 à 69 %	4
50 à 59 %	6
40 à 49 %	5
30 à 39 %	9
20 à 29 %	8
10 à 19 %	8
0 à 9 %	8
Total des réponses à cette question :	133

Quelles sont vos sources d'approvisionnement ?

	Nombre d'organisations
Centre(s) de dons	87
Cloche(s) de dons	77
Collecte à domicile	41
Dons de commerces (ex.: fin de ligne de magasin)	45
Point(s) de collecte dans un ou des écocentres	22
Achats auprès de tiers (ex.: commerces, revendeurs, etc.)	9
Total des réponses à cette question :	281

Tenez-vous un inventaire des matières reçues ?

	Nombre d'organisations
Oui	50
Non	110
Total des réponses à cette question :	160

Si oui, quelle est la méthode utilisée ? Parmi ces réponses :

- 21 indiquent peser les dons.
- 13 mentionnent compter le nombre de sacs (7), de boîtes (6) et/ou d'items (2).
- 10 utilisent un système informatique (3) ou des logiciels (7).
 - Parmi ceux-ci : 2 utilisent Acomba, 2 utilisent un système informatique ERP, 2 utilisent Excel, 1 utilise Shopify, 3 tiennent des inventaires en ligne.
- 1 réalise une caractérisation des dons reçus et extrapole ces données sur une année pour évaluer les gisements par matière et type de produits.
- 1 fait des approximations.
- 1 calcule seulement le nombre de collectes à domicile effectuées.
- 1 tient un registre des meubles vendus.
- 1 utilise des registres papier.

Annexe

Tenez-vous un inventaire des matières rejetées, invendues ou non propices à la vente ?

	Nombre d'organisations
Oui	61
Non	99
Total des réponses à cette question :	160

Si oui, quelle est la méthode utilisée ? Parmi ces réponses :

- 25 indiquent peser les dons rejetés.
- 22 mentionnent compter le nombre de sacs (18), de boîtes (3), d'items (2) et/ou de levées du conteneur (1).
 - Parmi eux, 1 précise que la collecte de ces données est partielle, n'utilisant que le nombre de sacs de dons envoyés vers leurs collecteurs/repreneurs de surplus.
- 6 soulignent qu'ils font affaire avec des collecteurs/repreneurs de surplus.
- 3 utilisent des outils spécifiques : Excel (1), Acomba (1) ou des registres papier (1).
- 2 échantillonnent des données et extrapolent des résultats.
- 2 ont des données sur les matières envoyées aux recycleurs.
- 1 utilise des approximations.
- 1 dispose de données relatives au poids des vidanges.

Quelle est la superficie de vente de votre friperie/ressourcerie en pieds carrés ?

Pieds carrés	Nombre d'organisations
moins de 20	2
21 à 500	11
501 à 1 000	17
1 001 à 2 000	31
2 001 à 3 000	13
3 001 à 4 000	5
4 001 à 5 000	6
5 001 à 10 000	18
10 001 à 30 000	11
30 001 à 50 000	1
50 001 et plus	1
Total des réponses à cette question :	116

Quels sont les principaux défis auxquels votre organisation fait face ?

	Nombre d'organisations
Optimiser la collecte, le tri et la qualité des dons	101
Manque d'espace de vente et/ou d'entreposage	98
Accroître sa visibilité et l'engagement de la communauté	82
Informar, sensibiliser et éduquer différents publics cibles	76
Vols et dépôts sauvages	70
Absence de débouché pour certaines matières	68
Manque de main-d'œuvre	61
Manque de financement	60
Mesurer et communiquer son impact	41
La perception et les préjugés à l'égard des friperies/ressourceries	40
Manque de soutien législatif pour le secteur du réemploi	18
Le manque d'expertise	12
Total des réponses à cette question :	727



Poursuivez vos lectures sur le réemploi solidaire [ici](#). Consultez la [bibliographie](#) complète ayant servi à cette publication

... et toutes nos autres publications disponibles sur [tiess.ca](#)

Remerciements

Le TIESS tient à remercier toutes les ressourceries qui ont généreusement parlé de leurs expériences et de leurs apprentissages. Ce document n'aurait pas été possible sans le travail préalable de Janie-Claude Viens (Concertation Montréal).

Contributions à la réalisation de ce document

Rédaction : Judith Dorais (TIESS) | Édition et révision linguistique : TIESS | Graphisme : MamboMambo

La rédaction de ce document a été rendue possible grâce au soutien financier du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec et du Chantier de l'économie sociale.



En collaboration avec



Pour citer : TIESS. (2025). Le réemploi solidaire au Québec. État des lieux de la filière textile.

À propos

TIESS

Le TIESS est la référence au Québec pour le transfert de connaissances en économie sociale et solidaire. Basées sur la mobilisation d'une diversité de savoirs et de perspectives, ses publications soutiennent les forces vives de l'économie sociale dans leur contribution à la transition socioécologique.

Pour découvrir nos autres outils : tiess.ca

